

COMMISSION OF THE EUROPEAN COMMUNITIES

SEC(74) 377 final.

Brussels, 30 January 1974

PARTICIPATION BY THE COMMUNITY AND THE MEMBER STATES

IN THE

WORLD FOOD CONFERENCE

(Memo from the Commission to the Council)

World Food Conference

I.- BACKGROUND TO THE CONVENING OF A WORLD FOOD CONFERENCE

- 1.- The idea of organizing a world conference to discuss food problems was officially mooted for the first time at the Conference of Heads of State and Government of Non-Aligned Countries held in Algiers from 4 to 9 September 1973.
- 2.- The US Secretary of State, Dr Kissinger, took up the idea in a speech to the General Assembly of the United Nations last autumn in which he formally proposed, on behalf of the United States, that a world food conference be organized under United Nations auspices in 1974.
- 3.- The General Assembly referred the proposal to the Economic and Social Committee of the United Nations (ECOSOC) which discussed it at its 15 - 18 October 1973 session. It was decided :
 - to recommend that the General Assembly convene a World Food Conference under United Nations auspices in 1974;
 - to invite the Secretary-General of the United Nations to prepare a report on the convening of a World Food Conference in the light of observations from the competent United Nations agencies;
 - to invite the governing bodies of United Nations agencies to examine this question as a matter of priority and to submit their reports to ECOSOC.
- 4.- In response to the ECOSOC request the FAO Conference, which met in Rome from 10 to 19 November 1973, discussed the proposal for the convening of a World Food Conference produced a report on the matter and transmitted it to ECOSOC where it served as a basis for subsequent United Nations discussions and the drafting of ECOSOC and General Assembly resolutions.

- 5.- On 12 December 1973 resolutions along similar lines were adopted by ECOSOC (1831 - LW) and the General Assembly (3180 - XXVIII) giving the general background to the World Food Conference and preparations for it. (1)

II.- ORGANIZATION OF FUTURE WORK AND THEMES WHICH HAVE EMERGED

These resolutions reveal the following :

- 6.- The World Food Conference will be an intergovernmental conference and will be held at ministerial level in Rome in November 1974. ECOSOC will have overall responsibility for it. Preparatory work will be carried out by a Preparatory Committee, open to all UN member states. One of the tasks of this Committee will be to produce an agenda for the conference. It is to hold three separate meetings - two in New York and one in Geneva - lasting a total of three weeks, the first New York meeting being scheduled for 11 - 15 February 1974.
- 7.- The text of the General Assembly resolution gives some idea of the general direction of the themes which may be put forward for discussion at the Conference. The resolution reveals that
- (i) the main task of the Conference will be to indicate what concrete action can be taken by the world community as a whole to solve the food problem in the broader context of development and international economic cooperation;
 - (ii) the Conference will provide participants with a forum in which they can work to make world food supplies more secure and to improve arrangements for emergency relief;

(1) These resolutions are attached.

- (iii) the Conference's first concern must be to draft new measures designed to increase food production, consumption and trade in developing countries.

III.- GUIDELINES FOR THE FIRST MEETING OF THE PREPARATORY COMMITTEE

8.- On the basis of the General Assembly resolution summarized above, the programme of the World Food Conference, which would be acceptable to the Community and the Member States, should centre around the following two themes :

- (i) as a first step (this has already been suggested by the FAO Conference in its report to ECOSOC) the Conference should review existing and foreseeable world demand for and supply of food products;
- (ii) once this has been done, the Conference should define ways and means of increasing food production, consumption and trade in developing countries and indicate how these can be made effective.

These ways and means of improving the food situation in developing countries would probably fall into two categories :

- first, action by the developing countries themselves, notably to step up food production to cover a larger proportion of their basic requirements thus achieving a higher degree of self-sufficiency, etc;
- secondly, action based on the food resources of developed countries (this could include food aid) and steps to be taken at international level to ensure that developing countries get adequate and steady supplies of food (for example, concerted national policies on stockpiling).

9.- There is a possibility that the representative of the FAO secretariat, which will be part of the Conference secretariat, may suggest the following theme for discussion : "The problem of international trade and the adjustment of world agriculture". The Commission considers that this theme should not figure as such on the agenda for the Conference. Given the objectives set for the Conference by the General Assembly, the Conference should concentrate on ways of solving the world food problem : the problem of international trade can only be discussed in this context, as an extension of the main themes of the Conference. In any event discussion of the essential problems of international trade is a matter for other international gatherings.

IV. PARTICIPATION BY THE COMMUNITY

10.- In view of the topics to be dealt with, it should be possible for the Community to take part in the work of the Conference and its Preparatory Committee and make its views known in accordance with the normal procedure (the Commission acting as its spokesman).

11.- Since this is to be an intergovernmental conference, it is essential that appropriate steps be taken at the United Nations as a matter of urgency to allow the Community to participate fully in all discussions. To this end it is proposed that :

- the Government of the Member State now in the chair at the Council inform the Secretary General of the United Nations that the Community should, by reason of its special competence, be invited to attend the Conference and meetings of the Preparatory Committee;
- furthermore, since time is short, Member States' representatives at the United Nations should, at the opening of the first session of the Preparatory Committee on 11 February, jointly raise the question of Community participation and see to it that the Community is invited to attend, the Commission being allowed to speak on its behalf.

Your Excellency,

The European Economic Community has noted with great interest the decision of the United Nations General Assembly to convene a World Food Conference in November 1974 (resolution 3180 (XXVIII) of 17 December 1973). In view of the importance of the subjects to be considered and their significance for the Community, I should like to request that the Community as such should be invited to the Conference, and also to the sessions of the Preparatory Committee which has been established. In accordance with the usual procedure the Commission would in principle act as the spokesman of the Community.

I should be grateful if the appropriate steps could be taken in this matter.

Please accept the assurances of my highest consideration.

Walter Scheel

President

Council of Ministers
of the European Communities

H.E. Mr. Kurt Waldheim
Secretary General,
United Nations

UNITED NATIONS  NATIONS UNIES

RESOLUTION ADOPTEE PAR LE CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

1831 (LV). Conférence mondiale de l'alimentation

Le Conseil économique et social,

Rappelant sa décision du 18 octobre 1973 1/ d'élaborer les plans nécessaires pour recommander la convocation d'une conférence mondiale de l'alimentation sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies en 1974;

Prenant acte avec satisfaction du rapport du Secrétaire général 2/ présenté au Conseil économique et social comme suite à la décision mentionnée ci-dessus,

Prenant acte avec satisfaction du rapport établi sur la question par la Conférence de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, à sa dix-septième session 3/, dans lequel la Conférence a reconnu que la solution du problème alimentaire, qui s'est fortement aggravé au cours de l'année écoulée, ne peut se trouver dans le seul secteur agricole, mais doit être envisagé dans le contexte plus large des problèmes du développement, et du rapport établi par le Conseil d'administration de l'Organisation internationale du Travail, à sa cent quatre-vingt-onzième session 4/,

Prenant note également avec satisfaction des vues du Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, qui ont été exprimées le 20 novembre 1973, à la dix-septième session de la Conférence de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture,

Prenant note avec satisfaction de l'offre de ressources financières et administratives contenue dans le rapport de la Conférence de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture,

1/ Voir E/5443, par. 1.

2/ E/5443. /

3/ Voir E/5441.

4/ Voir E/5442.

5/1831 (LV)

Soulignant qu'il faut d'autres arrangements financiers, y compris des contributions volontaires, pour assurer le succès de la conférence mondiale de l'alimentation,

Notant que les tendances récentes de l'offre et de la demande de denrées alimentaires ont mis en évidence le souci des Etats Membres d'assurer une production et des approvisionnements suffisants de denrées alimentaires à tous les membres de la communauté internationale,

Considérant que cette question a trait directement aux objectifs fixés pour la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement,

1. Décide, sous réserve de l'adoption du projet de résolution ci-après par l'Assemblée générale, d'établir un comité préparatoire intergouvernemental, ouvert à tous les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies, qui fera rapport au Conseil économique et social sur l'état d'avancement de ses travaux;

2. Recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de résolution ci-après :

"L'Assemblée générale,

Reconnaissant que la tâche principale d'une conférence mondiale de l'alimentation, pour laquelle ne devrait être négligé aucun effort, consiste à mettre au point des moyens grâce auxquels la communauté internationale dans son ensemble pourra agir d'une façon concrète pour résoudre le problème alimentaire mondial dans le contexte plus large du développement et de la coopération économique internationale,

Jugeant qu'une conférence mondiale de l'alimentation offrirait aux membres une tribune où ils pourraient oeuvrer à l'amélioration de la sécurité alimentaire dans le monde et de l'assistance d'urgence,

Reconnaissant que cette conférence devrait, en premier lieu, s'efforcer de mettre au point de nouvelles mesures propres à accroître la production, la consommation et le commerce des produits alimentaires des pays en voie de développement,

Rappelant que les chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, lors de leur quatrième Conférence tenue à Alger du 5 au 9 septembre 1973, ont demandé que soit convoquée d'urgence, au niveau ministériel, une conférence sur les problèmes alimentaires, organisée en commun par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, et rappelant en outre la proposition des Etats-Unis d'Amérique tendant à convoquer une conférence mondiale de l'alimentation sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies 5/,

5/ Voir A/PV.2124.

1. Décide de convoquer une Conférence mondiale de l'alimentation sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies pendant environ deux semaines en novembre 1974, à Rome;

2. Recommande que cette conférence soit une conférence inter-gouvernementale au niveau ministériel;

3. Confie au Conseil économique et social la responsabilité globale de la Conférence;

4. Prie le Secrétaire général, après consultation avec le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, de nommer aussitôt que possible le secrétaire général de la Conférence et de constituer un petit secrétariat de la Conférence en mettant à profit en particulier les connaissances spécialisées et les compétences existant au sein de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et d'autres organismes compétents des Nations Unies;

5. Recommande que, dans la préparation de la Conférence, il soit tenu compte comme il convient des recommandations de la Conférence de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, à sa dix-septième session, ainsi que des recommandations des organes délibérants des autres organismes des Nations Unies sur les buts et objectifs de la Conférence, comme l'a demandé le Conseil économique et social dans sa décision du 18 octobre 1973;

6. Invite tous les organismes compétents des Nations Unies à collaborer étroitement à l'organisation de la Conférence mondiale de l'alimentation;

7. Accepte avec reconnaissance l'invitation du Gouvernement italien d'être l'hôte de la Conférence à Rome."

1886ème séance plénière
11 décembre 1973

NATIONS UNIES

RESOLUTION ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

3180 (XXVIII). Conférence mondiale de l'alimentation

L'Assemblée générale,

Reconnaissant que la tâche principale d'une conférence mondiale de l'alimentation, pour laquelle ne devrait être négligé aucun effort, consiste à mettre au point des moyens grâce auxquels la Communauté internationale dans son ensemble pourra agir d'une façon concrète pour résoudre le problème alimentaire mondial dans le contexte plus large du développement et de la coopération économique internationale,

Jugeant qu'une conférence mondiale de l'alimentation offrirait aux membres une tribune où ils pourraient oeuvrer à l'amélioration de la sécurité alimentaire dans le monde et de l'assistance d'urgence,

Reconnaissant que la conférence devrait, en premier lieu, s'efforcer de mettre au point de nouvelles mesures propres à accroître la production, la consommation et le commerce des produits alimentaires dans les pays en voie de développement,

Rappelant que la quatrième Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement des pays non alignés, tenue à Alger du 5 au 9 septembre 1973, a demandé que soit convoquée d'urgence une conférence au niveau ministériel sur les problèmes alimentaires, organisée en commun par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et la

.../...

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement(1) et rappelant en outre la proposition des Etats-Unis d'Amérique tendant à convoquer une conférence mondiale de l'alimentation sous les auspices des Nations Unies (2),

- 1. Décide de convoquer la Conférence mondiale de l'alimentation sous les auspices des Nations Unies pendant environ deux semaines en novembre 1974 à Rome ;
- 2. Recommande que cette conférence soit une conférence intergouvernementale au niveau ministériel ;
- 3. Confie au Conseil économique et social la responsabilité globale de la Conférence ;
- 4. Prie le Secrétaire général, après consultation avec le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, de nommer aussitôt que possible le Secrétaire général de la Conférence et de constituer un petit secrétariat de la Conférence en mettant à profit en particulier les connaissances spécialisées et les compétences de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et d'autres organismes compétents des Nations Unies ;

.../...

(1) A/9330, p. 129
 (2) A/9194

5. Recommande que, dans la préparation de la Conférence, il soit tenu compte comme il convient des recommandations de la dix-septième Conférence de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ainsi que des recommandations des organes délibérants des autres organismes du système des Nations Unies sur les buts et objectifs de la Conférence mondiale de l'alimentation comme l'a demandé le Conseil économique et social dans sa décision du 18 octobre 1973 (1);
6. Invite tous les organismes compétents des Nations Unies à collaborer étroitement à l'organisation de la Conférence ;
7. Accepte avec reconnaissance l'invitation du Gouvernement italien d'être l'hôte de la Conférence à Rome.

2204ème séance plénière
17 décembre 1973

(1) E/SR. 1885, p. 24

